

COMPTE RENDU REUNION de la Commission Culturelle (N°5) du MARDI 30 MARS 2021

PRESENT(E)S : Mesdames JOLIAT Ingrid, 4^{ème} Adjointe vice-présidente de la commission N°5, GUILLAUME Karine, membre élue, TONDINI Marie-Jeanne, TESTON Sylvie, LAMPSON Cristel, membres cooptées, Messieurs POKRANDT Frédéric, HIRECHE Farid, membres élus de la Commission, MILESI Jean-Marie, membre coopté

EXCUSEES : FATTORELLI Viviane, Maire,

SECRETAIRE : Audrey GRASSE

ORDRE DU JOUR : Point sur les animations programmées et programmation des manifestations à venir

La réunion débute à 17h30.

Mme Joliat se réjouit de la présence des membres cooptés et revient sur la situation sanitaire qui l'avait conduite à ne pas les inviter à la précédente réunion et, à les convier tardivement à celle-ci. Elle espère que chacun comprend que l'idée était de respecter les recommandations sanitaires.

L'animation de Pâques, la « chasse aux médaillons » pourra être l'occasion pour ceux qui le souhaitent de participer au dépôt des médaillons peints.

Il est proposé par Ingrid Joliat d'évoquer en priorité les 2 manifestations à venir, l'animation de Pâques et la nouvelle formule du « Salon international de Peinture et Sculpture » pour lesquelles des décisions sont à prendre.

Concernant la « chasse aux œufs »:

Audrey rappelle que la commission dispose de 198 rondelles peintes en jaune et orange.

Par ailleurs, des affiches réalisées par Christel ont été distribuées dans les écoles, au périscolaire, mises devant la MJC et sur les panneaux d'affichage.

Les lapins de Pâques en chocolat seront livrés mercredi matin.

Il est prévu de les distribuer du mardi 6 au vendredi 9 avril, en Mairie.

Pour éviter que les enfants viennent plusieurs fois, dans la mesure où il leur est demandé de ramener un seul médaillon, il est proposé de noter leur nom.

Frédéric Pokrandt précise qu'il reverra la communication et les informations à faire figurer dans la publication Facebook avec Christel. La publication sera faite jeudi soir afin de permettre le dépôt des médaillons dans les différents quartiers de la ville.

Cristel Lampson souligne que 198 médaillons est une petite quantité pour le nombre d'enfants de la ville, mais a conscience qu'il s'agit d'une première.

Si l'animation fonctionne bien, il pourrait être imaginé une chasse aux œufs plus concentrée et plus « traditionnelle » en 2022, en travaillant avec le périscolaire de la ville pour la fabrication des objets à cacher.

Marie-Jeanne Tondini explique comment cette animation se déroule dans un village qu'elle connaît, Kuntzig : des galets sont cachés, les enfants les échangent directement contre une friandise et ils remettent les galets au fur et à mesure, dans leurs cachettes.

Farid Hirèche propose de déposer les médaillons le jeudi à partir de 16h à la place du mercredi, afin qu'ils ne soient pas récupérés trop tôt.

Les binômes sont formés avec les élu(e)s qui se sont manifesté(e)s suite à l'appel d'Ingrid Joliat.

40 rondelles seront déposées par zone, 38 pour les Rues Chopin et du Laboratoire.

Cristel Lampson précise qu'elle peut venir en Mairie pour donner les chocolats.

Le deuxième point à évoquer est le « Salon international de Peinture et Sculpture » qui se tiendra du 15 au 22 mai.

Audrey précise qu'il est important de décider du nom de l'évènement. Pour mémoire, la commission souhaitait trouver un nom plus en adéquation avec le projet.

Un appel à contribution avait été fait aux élu(e)s et, à l'ensemble de la population via la page Facebook de la Ville. Au total : 39 propositions sont recensées. Chacune est énumérée, et les membres présents désignent leurs noms favoris.

Au final, c'est la proposition **Audun-Les-Arts** qui est retenue.

Le projet d'affiche est ensuite discuté. Il est décidé de conserver la trame proposée en 2020 en y intégrant le contexte de 2021 (œuvres visibles de la rue...).

Il est rappelé que l'inscription est ouverte aux artistes jusqu'au vendredi 30 avril. A la date de la réunion, il y a 9 inscriptions en peinture (4 en Huile/acrylique, 3 en aquarelle/pastel et 2 en techniques mixtes).

Par ailleurs, 10 commerçants sont pour le moment prêts à participer en exposant une œuvre.

Le président de l'association des commerçants, M. Moschetti s'est également proposé de contacter les professions libérales.

Mesdames Lampson et Tondini précisent que le Salon de coiffure, SK Coif, Place du Château est très ouvert à ce genre de manifestation, et qu'il pourrait être bien de le contacter.

Au cas où il manquerait des vitrines, il est proposé d'utiliser la verrière du Centre socioculturel, visible de l'extérieur.

Le livret conçu habituellement devra inclure un plan des lieux où découvrir les œuvres. Il est convenu d'en mettre à disposition en Mairie et dans les boîtes aux lettres.

Frédéric Pokrandt précise que la distribution pourra être assurée par le réseau de tractage.

Jury : il est proposé de faire participer les écoles élémentaires, pour qu'une classe par établissement participe et vote pour son œuvre favorite. Le vote de la classe pourrait compter pour 1 voix par exemple.

Audrey rappelle qu'il faut essayer de garder le côté « professionnel » du Salon, vis-à-vis des artistes et des entreprises partenaires (1150€ sont déjà promis par celles qui ont répondu aux sollicitations).

>Un point sur le planning prévisionnel :

Il est rappelé qu'un dépôt de gerbes est prévu devant le Monument aux Morts et à la Stèle de la Déportation, le 25 avril, pour la Journée Nationale de la déportation. Karine Guillaume précise que la Commission Finance a approuvé la demande de prise en charge des gerbes en lieu et place de la subvention versée à la FNDIRP à hauteur de 170 €.

Frédéric Pokrandt souhaite que les noms des Déportés audunois soient lus à haute voix. Avec Mme Teston, il précise qu'il manque des noms et que la liste sera complétée.

Il envisage également de faire filmer la cérémonie par le service Communication.

Si la situation sanitaire le permet, un représentant de l'association Couleurs Gaies sera présent.

Frédéric Pokrandt détaille la signature du partenariat en cours de conclusion avec l'association et qui sera signé le lundi 17 mai à 17h en Mairie, en présence de Mme La Maire.

Le 17 mai est la Journée internationale contre l'Homophobie et, à cette occasion, il est prévu de pavoiser la Mairie avec le drapeau Arc-en-ciel.

Suite à la réception du guide d'actions destiné aux communes (<https://fr.calameo.com/read/005868211dbbc7d31fc73?page=1>), Audrey a proposé de travailler en lien avec la Bibliothèque en imaginant une « semaine » thématique avec une sélection d'ouvrages luttant contre les stéréotypes sexués. L'idée a été approuvée par la commission.

MAI 2021 :

Concernant la suite du planning évoqué lors de la précédente réunion, les prochaines commémorations se feront dans le respect des mesures en vigueur aux dates programmées (le 1^{er} mai, le 8 mai, le 9 mai ainsi que, la cérémonie d'hommage aux Pompiers fixée au samedi 15 mai, à 10h).

JUIN 2021 :

L'inauguration du Musée archéologique est toujours souhaitée pendant les Journées européennes de l'Archéologie (du 18 au 20 juin) mais son organisation éventuelle reste étroitement liée au contexte sanitaire. Les membres souhaitent que cette inauguration soit l'unique évènement d'envergure programmé lors de ce week-end dans la mesure où il a été plusieurs fois reporté.

L'ouverture de la Nécropole, en lien avec la SAHLA, est également évoquée par Frédéric Pokrandt.

Il est rappelé que la Fête de la Musique sera organisée en fonction de l'évolution sanitaire le samedi 26 juin.

Audrey évoque l'organisation des « Récompenses sportives », indiqué dans le planning prévisionnel. Compte-tenu des saisons sportives perturbées et suspendues à cause de la crise sanitaire, cet évènement ne sera pas organisé en 2021.

JUILLET 2021 :

Concernant les festivités de l'été, Mme Joliat précise qu'il est difficile et précoce de se projeter et d'imaginer organiser un évènement hormis la Commémoration de la Fête nationale du 14 juillet.

Elle a rencontré M. Kanarek, des Hommes de Feu, prestataire proposant ces dernières années un feu d'artifices clés en mains à la commune, qui propose de préparer l'évènement quitte à l'annuler au dernier moment.

Si le feu d'artifice est programmé, il faut le concevoir de manière à ce qu'il soit visible de tous les audunois, sans qu'ils aient à se déplacer.

Il est proposé Micheville ou l'aérodrome (mais il s'agit d'un espace naturel sensible). La question sera posée à Sébastien Réhibi de la CCPHVA.

Afin d'éviter les rassemblements, le lieu finalement choisi ne sera pas divulgué à la population.

L'ancien Carreau de mine semble être pour certains des membres de la commission, l'unique lieu permettant de regrouper du public en respectant la distanciation.

Farid Hirèche souligne que dans le programme de la liste élue, il était mentionné que les manifestations ne seraient pas organisées sur ce site.

Jean-Marie Milesi propose de tirer le feu à côté du Piot, à Villerupt. Certains membres trouvent la zone trop boisée.

Si ce lieu est choisi, Farid Hirèche propose de décaler le tir au 14 juillet, en même temps que Villerupt.

Mme Joliat fera le tour des lieux susceptibles d'accueillir le feu d'artifice avec M. Kanarek.

> Afin de préparer l'installation de la fête foraine, la Police Municipale demande quel lieu sera choisi pour installer les manèges et les caravanes des forains.

Il est rappelé que les années précédentes, les habitants de la zone concernée, autour de la Place du Château, étaient mécontents de voir des caravanes devant leurs maisons (même si cela concerne une courte période).

Malgré tout, la Place du Château semble la plus adaptée, car proche du Centre-ville. Le lieu de la fête foraine est validé par la commission et, Audrey en informera la PM.

Il est proposé que les camions à vide des forains soient garés sur le parking à côté du bâtiment de la Compagnie des Eaux.

L'autre proposition éventuelle est d'utiliser le Carreau de Mine comme parking.

A la limite, Frédéric Pokrandt indique que des caméras pourraient y être installées, afin de rassurer les forains.

> Mme Joliat souhaite que le concours des Maisons fleuries soit repropoé aux Audunois.

Ce concours a existé de nombreuses années (jusqu'en 2014).

En fonction de ce qui se faisait avant, plusieurs catégories seront définies : balcons, façades, jardins, immeubles, fenêtres...

Marie-Jeanne Tondini explique que le jury se déplaçait pour aller au contact des gens, sauf les dernières années ou le jury délibérait sur les photos prises par Christel.

L'idée serait de faire le tour de la ville en juillet/août, de peut-être programmer 2 passages.

Il est également proposé de ne pas demander aux gens de s'inscrire, mais il y a un risque que cela soit mal pris.

Karine Guillaume pense que l'inscription motivera les gens à s'investir.

Il faut réfléchir aux cadeaux et dotations des cadeaux : chèques cadeaux par exemple...

1 « Coup de cœur » pourrait être proposé (sans prix, mais avec une mise en avant).

Idéalement, « Fleuri ta ville » (concours des Maisons Fleuries) doit être lancé courant du mois d'avril.

> La Commission souhaite instaurer une journée dans le cadre de l'opération nationale « Sentez-vous Sport » en y conviant toutes les associations sportives.

Compte-tenu des dates des Journées Européennes du Patrimoine (orchestrées par le GECT et la CCPHVA) les dimanches 19 et 26 septembre prochains ; cette opération est fixée au samedi 25 septembre.

Cristel Lampson explique qu'à Russange, cette journée permettait de réunir des associations sportives des environs pour proposer des démonstrations. A Audun, au vu du tissu associatif dense, il n'y aura pas besoin de faire appel aux associations sportives des villes voisines.

En conclusion, une prochaine réunion est fixée au jeudi 29 avril à 17h30, pour faire, notamment le point sur les derniers préparatifs d'Audun-Les-Arts, et les festivités de l'été.

La réunion se termine à 19h45.